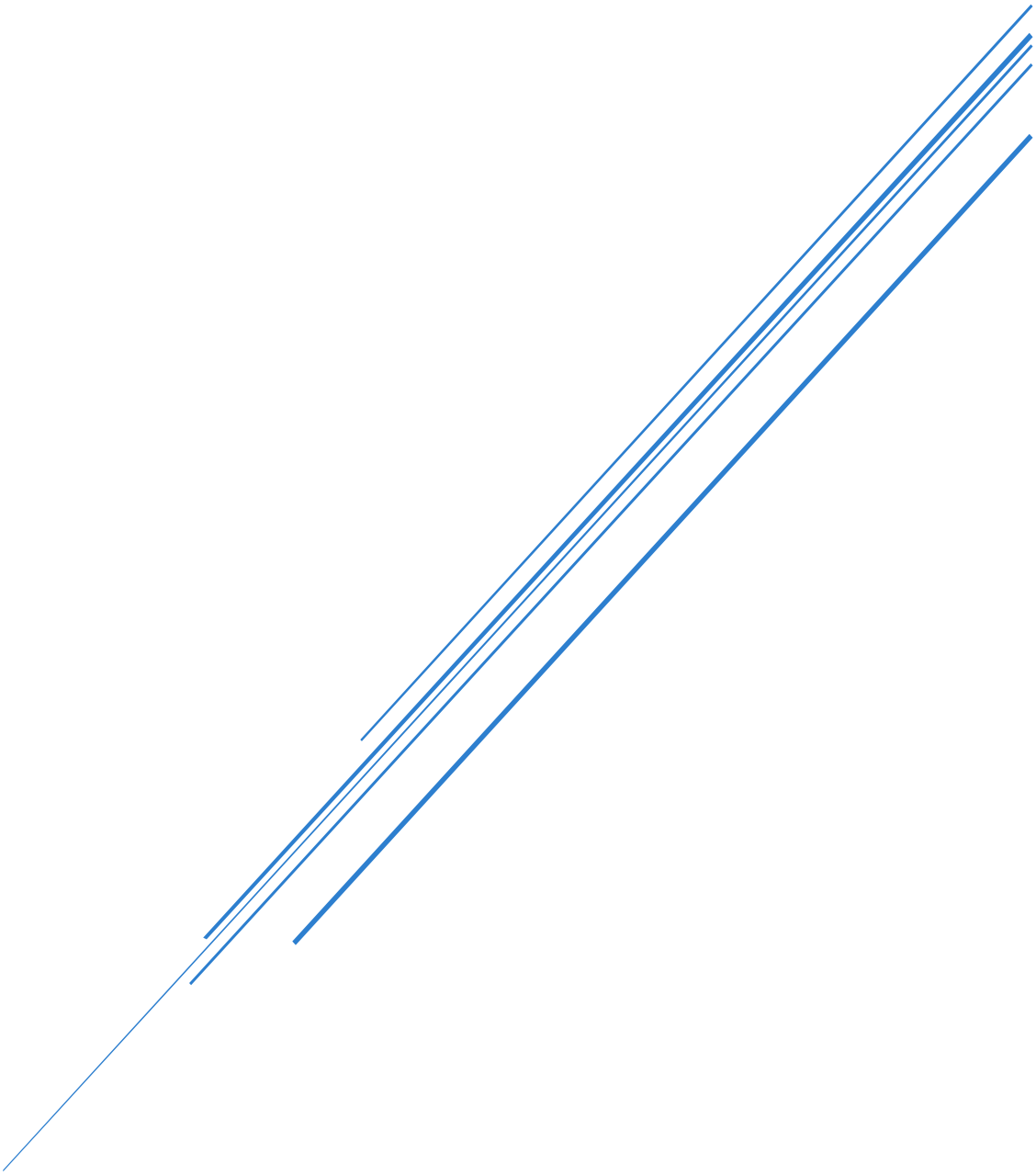
REGLEMENT DU CHALLENGE MORATA

Concours de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées



Applicable au 1er janvier 2026

Version 1.00 modifiée le 9 octobre 2025

Table des matières

Préambule 3

I. Introduction 4

II. Les catégories 5

1- Les catégories 5

2- Les conditions 5

3- Les types d'arcs 6

a) Les arcs classiques 6

b) Les arcs nus 7

c) Les arcs à poulies 7

III. Le concours, organisation 7

1- Principe général 7

2- Le greffe 7

3- Les échauffements 8

4- Vérification du matériel 8

5- Tirs d'échauffements sur paille / volées de réglages 8

6- Déroulement du tir 8

7- Gestion du tir 9

8- Récupération et comptage des flèches 9

9- Décompte des points en Challenge 10

10- La meilleure flèche 10

IV. Les différents types de concours 11

1- Le tir extérieur dit « classique » 11

2- Le tir en salle 11

3- Le tir de parcours 12

4- Les autres types de concours possibles 13

V. Classement Morata 13
1- Principe 13
2- Attribution des points du classement Morata 14
3- Prix « Semper Fidelis » 15
VI. Tableau de progression 15
1- Principe 15
2- Le passage de niveau 16
3- Exemple de moyennes par catégories 17

Commission du 9 octobre 2025 – ROQUETTES

Frédéric BASTIE (SAVES)
Pascal DELANOE (BETCHAT)
Frédéric DOURCHE (CASTELGINEST)
Éric GUERDIN (LAFITTE-VIGORDANE)
Olivier LAPLAZE (GIROU)
Cyril VIRAZEL (ROQUETTES)

Invité : Pierre-Yves GROUET (CASTELGINEST)

Préambule

Tous les archers, quel que soit leur âge, leur sexe, ou leur handicap – physique et/ou mental – sont considérés comme égaux devant la discipline du tir à l'arc.

Toutefois, il est possible d'appliquer durant les concours, certaines règles de courtoisie et d'équité envers des archers en situation ponctuelle ou permanente de handicap.

Générosité, dévouement et courtoisie sont des qualités aussi importantes que de viser haut pour ne pas tomber trop bas.

Les archers, en fonction de leur niveau, seront inscrits dans une catégorie bien définie. Ils pourront, s'ils le souhaitent, en changer en cours d'année, dans le respect des règles définies par ce règlement. L'archer, durant l'année, et sur tous les concours, sera suivi par deux entités différentes : le classement MORATA, ainsi que le tableau de progression. Il pourra donc, à sa guise les suivre ou s'en détourner, tant que ses décisions n'impactent pas les autres archers.

Les associations organisatrices de concours, quelles que soit leur taille, leur lieu, leur discipline propre au tir à l'arc, devront respecter ce règlement. Elles devront envoyer leurs mandats, ainsi que la fiche d'inscription à jour aux différents responsables de sections, au moins 15 jours avant le concours. La responsabilité de la fiche d'inscription incombe au club émetteur.

N'oublions pas qu'organiser ou participer à un concours n'est pas un dû. Les associations ne sont pas des biens de consommation, mais des lieux de rencontres de passionnés, qui n'en restent pas moins humains, avec leurs défauts et leurs qualités.

I. Introduction

Le challenge MORATA est un concours propre aux sections de tir à l'arc affiliées à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées (FDFR 31/65), et n'a aucune valeur au sein de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Le challenge, même s'il reste une compétition au sens strict du terme, est avant tout pensé comme un moment de **convivialité et d'échange**.

Le challenge est une compétition réglementée, que les archers devront respecter.

Ce règlement n'est pas immuable, et peut-être modifié au fil des années dans les limites du raisonnable.

Ce présent règlement a pour but d'encadrer les concours :

- ✓ Il doit permettre à tout le monde de trouver sa place, dès la première année, au sein des différentes catégories du challenge ;
- ✓ Il doit permettre à tous les archers de progresser dans leur catégorie, et d'évoluer de façon ludique et logique.
- ✓ Il doit permettre aux clubs organisateurs du concours de pouvoir proposer des concours « classiques » ; comme des concours plus « originaux ».

II. Les catégories

Les concours sont organisés avec des catégories différentes, selon le niveau de chacun, et l'arme utilisée.

1- Les catégories

Catégorie	Condition	Distance	Blason
Poussin	Moins de 8 ans	8 m	80 cm
Poussin	Moins de 10 ans	10 m	80 cm
Jeune débutant	Moins de 13 ans	15 m	80 cm
Junior	Moins de 18 ans	18 m	60 cm
Adulte 18 m classique -2 ans	Moins de 2 ans de pratique	18 m	60 cm
Adulte 18 m classique +2 ans	Plus de 2 ans de pratique	18 m	40 cm
Adulte 18 m arc nu -2 ans	Moins de 2 ans de pratique	18 m	60 cm
Adulte 18 m arc nu +2 ans	Plus de 2 ans de pratique	18 m	40 cm
Adulte 30 m classique	Sénior	30 m	80 cm
Adulte 30 m arc nu	Sénior	30 m	80 cm
Adulte 50 m	Sénior	50 m	122 cm
Adulte 70 m	Sénior	70 m	122 cm
Arc poulie junior et adulte débutant	- 18 ans ou adulte avec moins de 2 ans de pratique	50 m	122 cm
Arc poulie	Sénior	70 m	122 cm

Un archer se retrouvera dans une de ces catégories en fonction de son niveau, ou de ce qu'il souhaite faire (voir § Conditions ci-dessous). En aucun cas il n'est obligatoire pour un archer de rester dans une catégorie durant la totalité de l'année. Nous verrons les conditions de changement de catégorie dans la partie « Classement MORATA / tableau de progression ».

2- Les conditions

De manière assez simple, un archer accède à une catégorie en fonction de son niveau, de son âge (s'il est mineur), et du type d'arme qu'il utilise.

Certaines catégories (notamment la catégories 18 m classique), sont volontairement scindées en deux, pour une meilleure progression de l'archer, mais aussi pour une question d'équité. Les catégories 18 m sont des portes d'entrées idéales pour quiconque débute le tir à l'arc. Pour autant, elles ne peuvent être considérées comme des catégories de « débutants ». De ce fait, un archer ayant au moins deux ans d'ancienneté, pourra continuer de tirer dans une catégorie à 18 m, mais devra tirer sur un blason réduit (40cm), blason de dimension standard en concours salle au sein de la FFTA.

Nous retrouverons cette même conception sur la catégorie des arcs à poulie, à ceci près que celle-ci est volontairement unique compte tenu de la faible présence d'archer avec ce type d'armes.

Enfin, la catégorie des poussins est elle aussi scindée en deux parties, basées sur un critère d'âge, mais aussi sur la fréquentation de ces archers dans cette catégorie (très faible).

Une catégorie scindée et adaptée ne forme qu'une seule et même catégorie sur un concours.

Tous les archers d'une même catégorie, ayant moins de 2 ans ou plus de 2 ans d'ancienneté (blason normal ou réduit), sont classés dans une même catégorie pour le classement annuel du challenge Morata.

La spécificité du handicap doit être précisé par le club lors de l'inscription ; l'adaptation appropriée sera discutée entre responsables pour chaque archer nécessitant une adaptation.

3- Les types d'arcs

a) Les arcs classiques

Arc de type « classique », ayant au minimum un viseur.

b) Les arcs nus

Arc de type « classique », chasse, longbow, mongole, … dénué de viseur et de tout autres éléments de confort. Seuls les éléments suivants sont autorisés sur les arcs classiques nus : berger bouton, masses, amortisseurs.

c) Les arcs à poulies

Tous les arcs à poulies.

III. Le concours, organisation

1- Principe général

En règle générale, l'organisation d'un concours MORATA s'effectue de la manière suivante :

- 09h00 : Ouverture du greffe (recensement et paiement du concours*)
- 09h30 : Échauffement sur paille + 2 volées de réglage
- 10h00 : Début de la première série de 10 volées de trois flèches
- 12h00 : Pot de convivialité offert par le club organisateur et pause déjeuner
- 14h00 : Seconde séries de 10 volées de 3 flèches
- 16h00 : Remise des récompenses et pot de l'amitié

Cette organisation est donnée à titre indicatif et peut être adaptée par le club organisateur.

2- Le greffe

Les associations participantes au concours sont tenues de se rendre au greffe avant le début du concours. Le représentant de l'association devra régler l'ensemble de ses inscriptions, soit par chèque global, soit par carte bleue si cela est possible.

Les paiements en liquide ne sont autorisés QUE si l'association organisatrice du concours en fait mention au préalable dans son mandat. Dans ce cas, l'appoint est obligatoire.

L'association organisatrice devra, à la suite du règlement, fournir aux associations participantes, un justificatif de paiement (reçu), pour une meilleure transparence de la comptabilité de celles-ci.

Le greffe se doit aussi de tenir les plans d'emplacements des cibles, pour que les archers puissent se repérer sur le pas de tir.

3- Les échauffements

En ce qui concerne les échauffements dit musculaires, ils sont laissés à l'appréciation de chacun. Chacun est responsable de son échauffement musculaire. Chaque initiateur ou encadrant se doit de rappeler aux archers l'importance des mouvements d'échauffement.

4- Vérification du matériel

Chaque archer se doit de vérifier avant le début des tirs l'état de son matériel. Cette vérification peut être supervisée par un archer confirmé.

5- Tirs d'échauffements sur paille / volées de réglages

Les tirs d'échauffement devront s'effectuer sur cible rapprochée (maximum 10 m), sans blason.

Ils devront être strictement encadrés par l'association organisatrice dont au moins un des membres sera équipé d'un sifflet. Ce dernier donnera les ordres de début des tirs, d'arrêt des tirs et de récupération des flèches.

Traditionnellement, le concours s'ouvre officiellement sur deux volées de réglages, sur blason, et à la distance de chaque archer, sur la cible attribuée. Cependant, et si l'association organisatrice le prévoit, les volées de réglages peuvent être augmentées, ou diminuées.

6- Déroulement du tir

Une cible sera affectée à 4 archers, voire 6 archers si ce n'est pas possible autrement. L'appel au tir s'effectuera suivant l'ordre suivant :

1ère volée	A/B (2 minutes sur le pas de tir)	
	C/D (2 minutes sur le pas de tir)	Une volée de 6 archers (3 salves)
	E/F (2 minutes sur le pas de tir)	

7- Gestion du tir

Les tirs sont commandés par un ou plusieurs responsables de tir, munis de sifflet.

La surveillance du pas de tir doit être permanente.

La procédure à suivre en cas d'incident de tir sera rappelée à tous les archers avant le début des tirs, par le responsable du pas de tir.

Le déroulement des séries est le suivant :

- Premier coup de sifflet : annonce des archers concernés (annonce des lettres), les archers vont sur le pas de tir ;
- Deuxième coup de sifflet : les tirs débutent. Les archers ont 2 minutes pour tirer les trois flèches de la volée. Les archers ayant fini leur volée reculent à l'arrière du pas de tir ;
- Troisième coup de sifflet : coup de sifflet annonçant la fin de la salve, et annonce les prochains archers sur le pas de tir. Même opération pour la vague suivante.
- Quatrième coup de sifflet (en trois coups) : quand tous les tirs sont terminés, le responsable du pas de tir siffle trois fois. Après s'être assuré que tous les archers se sont bien retirés du pas de tir, le responsable donne l'autorisation de vive voix d'aller récupérer les flèches.

8- Récupération et comptage des flèches

Les archers s'approchent des cibles sans courir.

Les flèches ne doivent être ni touchées, ni enlevées, tant que les points ne sont pas marqués. Avant le comptage, les impacts des flèches seront marqués au stylo.

Si une flèche coupe le cordon (liseré), on compte le point supérieur. Si un doute subsiste, on appelle l'arbitre qui tranchera. La règle dit du « cordon favorable » peut-être modifiée, si celle-ci a bien été précisée par l'association organisatrice avant le début du concours.

Une fois l'opération de comptage et de récupération des flèches terminée, le responsable de tir annonce la volée suivante.

9- Décompte des points en Challenge

Chaque archer tire dix volées de trois flèches le matin, dix volées de trois flèches l'après-midi, dans une compétition classique.

Le comptage des points s'effectue à chaque volée, du plus grand nombre au plus petit. Des feuillets seront distribués à cet effet.

Exemple :

Flèches	**1ère**	**2ème**	**3ème**	**Sous-total**	**Total**
1ère volée	10	8	7	25	25
2ème volée	9	7	6	22	47
3ème volée	…			…	…

Le total des points cumulés s'effectuera en fin de journée et déterminera le classement de chaque catégorie.

Les trois premiers, a minima, de chaque catégorie seront récompensés, au titre de la compétition du jour.

Les archers ex-aequos seront départagés par le plus grand nombre de "10", voire de "9", ou équivalence selon le type de concours.

10- La meilleure flèche

Il s'agit d'un petit concours supplémentaire proposé traditionnellement avant la pause de midi. Cette épreuve n'est pas obligatoire sur les concours, et ne participe en rien à l'amélioration du score. C'est un jeu bonus, qui peut d'ailleurs prendre diverses formes, et qui est récompensé.

Cette animation peut être remplacée par tout autre type de jeu équivalent, à la discrétion des organisateurs.

IV. Les différents types de concours

1- Le tir extérieur dit « classique »

Un concours dit « classique » en extérieur, comporte plusieurs distances et plusieurs formats de blasons liées aux catégories* :

Poussins	8 mètres / 10 mètres	80cm
Jeunes débutants	15 mètres	80cm
Juniors	18 mètres	60cm
Adultes 18 m classique	18 mètres	60cm
Adultes 18 m classique (+2 ans)	18 mètres	40cm
Adultes 18 m arc nu	18 mètres	60cm
Adultes 18 m arc nu (+2 ans)	18 mètres	40cm
Adultes 30 m classique	30 mètres	80cm
Adultes 30 m arc nu	30 mètres	80cm
Adultes 50 m classique	50 mètres	122cm
Adultes 70 m classique	70 mètres	122cm
Arc poulie junior/débutant	50 mètres	122cm
Arc poulie confirmé	70 mètres	122cm

*(*Les distances peuvent évoluer en fonction du concours organisé.)*

C'est le concours MORATA traditionnel. Ce concours est certainement, avec le concours en salle, le plus accessible pour tous. Il est généralement organisé sur un terrain plat, type stade de football, et ne nécessite pas de très grosses maîtrises physiques (comme le tir de parcours, nous le verrons).

Il ne possède qu'un seul pas de tir. Celui-ci peut-être de forme classique, ou peut revêtir une forme plus originale (exemple : 20 volées marquantes le matin / tir ludique et loisir l'après-midi).

2- Le tir en salle

En principe, le tir en salle s'organise de la même manière qu'un concours classique extérieur, à l'exception des distances. En salle, la distance « traditionnelle » n'excède pas 18 mètres.

Exceptionnellement, et si cela est mentionné dans le mandat du concours envoyé en amont, la distance peut varier (15 mètres, 25 mètres, etc...), ainsi que le déroulé du concours (organisation, originalités). Les distances des catégories « enfants », quant à

elles, ne changent pas (ou à l'avantage de celle-ci, si par exemple la distance de 15 mètres est ramenée à 10 mètres pour toute la catégorie « jeunes débutants »).

Les blasons, quant à eux, varient eux aussi pour mieux se prêter aux conditions de la salle.

Poussins	8 mètres / 10 mètres	80cm
Jeunes débutants	15 mètres	80cm
Juniors	18 mètres	60cm
Adultes 18 m classique	18 mètres	60cm
Adultes 18 m classique (+2 ans)	18 mètres	40cm
Adultes 18 m arc nu	18 mètres	60cm
Adultes 18 m arc nu (+2 ans)	18 mètres	40cm
Adultes 30 m classique	18 mètres	40cm
Adultes 30 m arc nu	18 mètres	40cm
Adultes 50 m classique	18 mètres	Trispot 40cm
Adultes 70 m classique	18 mètres	Trispot 40cm
Arc à poulie	18 mètres	Trispot poulie
Arc à poulie (+2ans)	18 mètres	Trispot poulie

3- Le tir de parcours

De par sa nature, le tir de parcours (nature, 3D ou campagne) ne s'organise pas de la même manière qu'un tir classique en salle ou en extérieur. Le tir de parcours est un mélange de tir à l'arc et de randonnée, qui nécessite donc un peu plus de maîtrise physique.

Sur un tir de parcours, les pas de tirs, ainsi que les distances évoluent tout au long du parcours.

La règle à appliquer concernant les catégories est de ne pas faire tirer un archer plus loin que sa catégorie l'exige.

Exemple de distances pouvant être tirées par les catégories :

Poussins	5 m / 8 m / 10 m	60 / 80 cm
Jeunes débutant	5 m / 10 m / 15 m	40 / 60 / 80 cm
Juniors	5 m / 10 m / 18 m	40 / 60 cm
Adultes 18 m classique	10 m / 15 m / 18 m	40 / 60 cm
Adultes 18 m arc nu	10 m / 15 m / 18 m	40 / 60 cm
Adultes 30 m classique	10 m / 18 m / 30 m	40 / 60 / 80cm
Adultes 30 m arc nu	10 m / 18 m / 30 m	40 / 60 / 80cm
Adultes 50 m classique	15 m / 30 m / 50 m	trispot / 80 / 122cm
Adultes 70 m classique	18 m / 30 m / 70 m	trispot / 80 / 122cm
Arcs à poulie	10 m / 18 m / 30 m	trispot / 40 / 80cm
Arcs à poulie (+2ans)	18 m / 50 m / 70 m	trispot / 40 / 80cm

En ce qui concerne le tir nature et 3D, les blasons et cibles mousses étant de formes très variées, elles seront le plus possible adaptées à la distance du tir.

Il est d'ailleurs à noter, que la méthode de comptage des points peut différer sur ces deux types de concours. Aussi, et si cela est le cas, l'association organisatrice devra impérativement le faire savoir dans son mandat, en expliquant clairement la règle à appliquer, pour que tous les archers participants au concours, puissent appréhender le parcours, de la manière la plus saine et détendue qu'il soit. N'oublions pas que le tir de parcours n'est pas l'apanage des expérimentés, et que tout débutant doit pouvoir y participer sans crainte.

4- Les autres types de concours possibles

Très succinctement, il existe d'autres types de concours possibles au sein de la section tir à l'arc de la FDFR 31-65. Ces concours (comme le tir au drapeau, ou Les 24h du tir à l'arc, par exemple), de par leur originalité, sont sujet à des règles bien différentes d'un concours dit « classique ». Ils peuvent tout à fait incorporer le Challenge MORATA, mais leur règlement se présentera sur les mandats des associations organisatrices de ces concours.

Il est d'ailleurs bon de rappeler ici que la FDFR 31-65, n'est pas une Fédération d'état comme l'est la FFTA. Contrairement à celle-ci, elle n'a aucune prérogative sur le déroulé de nos concours, si ce n'est la sécurité de tous bien évidemment. De ce fait, les associations organisatrices des concours peuvent organiser toutes sortes de concours, donnant même libre court à des idées originales, que l'on ne retrouverait pas nécessairement ailleurs. Aussi, en tant qu'adhérents, n'oubliez pas que chaque concours, chaque expérience que vous pourrez vivre chez nous, peut être unique, et mérite votre participation.

V. Classement Morata

1- Principe

Tout au long de l'année sportive, les archers participeront à des rencontres appelées « Challenge MORATA ». Pour toutes les rencontres recensées au Challenge MORATA,

des points seront attribués aux participants, qui détermineront leur place sur le classement MORATA.

Ce classement prend en compte :

- La place de l'archer dans sa catégorie sur le concours ;
- Le nombre de concours effectués durant la saison.

Autrement dit, plus un archer fait de concours et de podium dans une seule et même catégorie, plus il a de chance de gagner le Challenge MORATA de l'année. Les points donnés à un archer dans sa catégorie sur un concours ne peuvent être cumulés avec d'autres points d'une autre catégorie d'un autre concours (exemple : adulte 30 m classique + adulte 50 m classique). L'archer, s'il souhaite participer au Challenge MORATA, devra se conformer à une seule et même catégorie, s'il souhaite gagner.

2- Attribution des points du classement Morata

Archers	Place sur le concours	Points au classement
Archer A	1er	7 points
Archer B	2eme	5 points
Archer C	3eme	4 points
Archer D	4eme	3 points
Archer E	5eme	2 points
Archer F, G, ...	6, 7 ,8eme, ...	1 points

Un archer ne participant pas à une des compétitions recensées au Challenge MORATA, ne pourra prétendre à l'obtention de point.

En fin de saison et après accumulation des points, le classement général déterminera le champion de la Finale MORATA pour chacune des catégories. Ces finalistes seront récompensés le jour de la dernière rencontre.

Les archers ex-æquo seront départagés par le total des scores de l'ensemble des challenges joués.

Il est bon de rappeler ici que le Challenge MORATA a été pensé avant tout comme un Challenge LOISIR, et que par conséquent, celui-ci se doit de rester le plus bienveillant, et le plus amiable possible. Le Challenge MORATA n'ouvre pas la porte à la célébrité, ni à la reconnaissance de quoi que ce soit, il est avant tout pensé comme un moment de convivialité et de passion entre tous les participants.

3- Prix « Semper Fidelis »

Ce prix bonus concerne les catégories Adulte 50 m classique et Adulte 70 m classique, arc nu 30 m et poulies 70 m.

Si un archer gagne le Challenge MORATA pendant trois années consécutives, celui-ci sera sacré « Empereur » de sa catégorie lors de la Finale MORATA. Cette section étant nouvelle, elle pourra être modifiée au besoin.

VI. Tableau de progression

Remarque : pour la saison 2025/2026, ce tableau ne fera l'objet que de test, afin de jauger et juger la pertinence de ce tableau.

1- Principe

Pour la dite-saison, seuls les 2 premiers de chaque catégorie feront l'objet de montée dans la catégorie supérieure.

Contrairement au Classement MORATA, ce tableau ne prend pas en compte la position de l'archer sur un concours, ou son éventuel podium ; il prend en compte uniquement sa progression entre les concours, et détermine si oui ou non, l'archer a les capacités pour aller plus loin.

Il a pour but d'être personnel à l'archer. Son fonctionnement se veut des plus simples :

- ✓ Il attribue un pourcentage de progression sur le concours disputé.
- ✓ Il attribue un pourcentage de progression sur l'ensemble des concours disputés.

Exemple de tableau de suivi :

Archer	Concours 1		Concours 2		Concours 3		Total
A	505/600	84,00%	493/600	82,00%	620/800	77,50%	81,10%
B	501/600	83,50%	520/600	86,60%	601/800	75,10%	81,70%
C	432/600	72,00%	502/600	83,60%	631/800	78,80%	78,10%

Ce tableau peut prendre en compte n'importe quel type de concours, de ce fait, il devient plus facile de déterminer une moyenne globale.

Les dirigeants des sections de tir à l'arc, auront la charge de déterminer la moyenne (exemple pour Adultes 18m classique : 70%). Cette moyenne peut varier au fil des années, mais doit être, dans une moindre mesure, maintenue durant l'année en cours.

2- Le passage de niveau

Un peu comme dans le système scolaire, le tableau de progression à, si l'on veut, valeur de bulletin de note. Aussi, il déterminera le niveau sur une catégorie donnée. Mais il servira aussi à convaincre l'archer de passer à l'étape supérieure, ou non.

Pour une raison pratique, le tableau de progression ne prendra en compte que les trois meilleurs résultats de la saison pour l'obtention du pourcentage de réussite global (comme le tableau ci-dessus le montre).

Les moyennes de réussite peuvent varier d'une catégorie à l'autre.

Pour d'évidentes raisons, certaines catégories sont plus ou moins exigeantes sur la précision ; aussi, nous ne pouvons pas exiger d'un archer arc nu d'être aussi précis qu'un archer pouliste. Les moyennes ont donc été établies en fonction de la difficulté de chaque arme, et de chaque distance par ailleurs.

3- Exemple de moyennes par catégories

Catégorie	Simple	Adaptée
Poussins (8 / 10m)	60,00%	60,00%
Jeunes débutants (15m)	70,00%	
Adulte 18m classique	70,00%	60,00%
Adulte 18m arc nu	60,00%	50,00%
Adulte 30m classique	70,00%	
Adulte 30m arc nu	60,00%	
Arc à poulies (30 / 50-70 m)	80,00%	70,00%

(Moyennes pouvant être réévaluées d'année en année).